


Dominique DEYNOUX

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mâconnais Beaujolais Agglomération

Correspondant : M. Courtois Jean-Patrick, Mâconnais Beaujolais Agglomération, 67 Esplanade du Breuil, 71011 Mâcon cedex, tél. : 03 85 21 01 75, télécopieur : 03 85 40 99 76, courriel : marchespublics@mb-agglo.com, adresse internet du profil acheteur : <http://territoires-numeriques-bfc.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la mise en conformité des locaux de gardiennage et de stockage des déchetteries de Mâconnais Beaujolais Agglomération.

Catégorie de services : 12

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 71221000

Code NUTS : FRC13

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Le marché concerne la mission de maîtrise d'oeuvre relative à la mise en conformité des locaux de gardiennage et de stockage des déchetteries de Mâconnais Beaujolais Agglomération.

Marché à tranches réparties comme suit :

Tranche ferme :

- Déchetterie de CHARNAY LES MACON : étude et réalisation des bâtiments de gardiennage et locaux de stockage
- Déchetterie de LA ROCHE VINEUSE : étude et réalisation des bâtiments de gardiennage et locaux de stockage et étude de plan de masse des nouveaux quais sur les parcelles 217-218
- Déchetterie de ST MARTIN BELLE ROCHE : étude et réalisation des bâtiments de gardiennage et locaux de stockage

Tranche optionnelle 1

- Déchetterie de VINZELLES : étude et réalisation des bâtiments de gardiennage et locaux de stockage et VRD en fonction du futur rapport de la DREAL

Tranche optionnelle 2

- Déchetterie de ROMANECHE - THORINS : étude et réalisation des bâtiments de gardiennage et locaux de stockage et VRD en fonction du futur rapport de la DREAL

Tranche optionnelle 3

- Déchetterie de LA ROCHE VINEUSE : études complètes et réalisation des nouveaux quais sur les parcelles 217-218

- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : L'exécution des prestations de la tranche ferme débute à compter de la date de notification du contrat et jusqu'à la fin de la garantie de parfait achèvement des travaux.

Le délai limite de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations des tranches optionnelles court à compter de la date de notification de la tranche ferme pour une période maximale de 36 mois.

La part de l'enveloppe prévisionnelle des travaux affectée par le maître d'ouvrage à chaque tranche du marché de maîtrise d'oeuvre est fixée à :

Tranche ferme : 360 000 euro(s) HT réparti comme suit :

- Déchetterie de CHARNAY LES MACON : étude et réalisation des bâtiments de gardiennage et locaux de stockage : 120 000 euro(s) HT
- Déchetterie de LA ROCHE VINEUSE : étude et réalisation des bâtiments de gardiennage et locaux de stockage et étude de plan de masse des nouveaux quais sur les parcelles 217-218 : 120 000 euro(s) HT

- Déchetterie de ST MARTIN BELLE ROCHE : étude et réalisation des bâtiments de gardiennage et locaux de stockage : 120 000 euro(s) HT
Tranches optionnelles : 740 000 euro(s) HT réparti comme suit :
Tranche optionnelle 1 - Déchetterie de VINZELLES : étude et réalisation des bâtiments de gardiennage et locaux de stockage et VRD en fonction du futur rapport de la DREAL : 90 000 euro(s) HT
Tranche optionnelle 2 - Déchetterie de ROMANECHE - THORINS : étude et réalisation des bâtiments de gardiennage et locaux de stockage et VRD en fonction du futur rapport de la DREAL : 90 000 euro(s) HT
Tranche optionnelle 3 - Déchetterie de LA ROCHE VINEUSE : études complètes et réalisation des nouveaux quais sur les parcelles 217-218 : 560 000 euro(s) HT

Prestations divisées en lots : non

Cautionnement et garanties exigés : Retenue de garantie de 5%, qui peut être remplacée par une Garantie à première demande. Garantie à première demande couvrant 100% du montant de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les crédits seront inscrits au budget de Mâconnais Beaujolais Agglomération pour 2018. Les prestations sont réglées par un prix forfaitaire selon les stipulations de l'acte d'engagement.
les modalités de rémunération du marché sont définies par tranche.
Le forfait de rémunération est provisoire. Il correspond au produit du taux de rémunération fixé à l'acte d'engagement par le montant de l'enveloppe financière affectée aux travaux par le maître de l'ouvrage.
Le forfait de rémunération devient définitif lors de l'acceptation par le maître d'ouvrage de la mission APD.
les prix sont révisés annuellement selon les modalités indiquées à l'article 7.3 du CCAP joint au dossier de la consultation.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.
Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. En revanche les candidats pourront se présenter en agissant en qualité de membres de plusieurs groupements.
En cas de groupement, le mandataire sera obligatoirement l'architecte.
L'équipe de maîtrise d'oeuvre doit répondre aux compétences pluridisciplinaires suivantes :
- Architecte
- 1 BET structures / fluides
- 1 BET environnement avec références en installations classées

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

- Critères de sélection des candidatures : Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans la cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique, ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières
- Situation juridique - références requises : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun cas mentionnés aux articles 45 et 46 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics (ces éléments peuvent être produits au moyen du formulaire non obligatoire DC1, version du 26 octobre 2016).
- Capacité économique et financière - références requises : Déclaration concernant le chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaire concernant les prestations objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices.
- Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Liste des prestations exécutées au cours des 3 dernières années (minimum 3 références de moins de 3 ans, indiquant le montant, le date, le lieu et le nom du maître d'ouvrage). Ces références doivent être similaires à l'objet du marché. Les prestations des service seront prouvées par des attestations du maître d'ouvrage ou à défaut par une déclaration du candidat.

Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des responsables de prestations de services ou de conduite de travaux de même nature que celle du contrat.

N° d'inscription à l'Ordre des architectes

Marché réservé : Non

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations jugé à partir du montant forfaitaire de rémunération global (TF + TO, compris missions complémentaires) indiqué dans l'acte d'engagement - Noté sur 60 pts (60 %)
- Valeur technique de l'offre jugée sur le mémoire technique détaillant la mission qui sera conduite, au regard des sous-critères détaillés au règlement de la consultation. Notée sur 40 pts (40 %)
- Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 21 décembre 2017 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : MOE17_DECHETTERIES

Renseignements complémentaires : Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur Territoires Numériques Bourgogne Franche Comté (e-bourgogne) ou peut être remis gratuitement à chaque candidat qui en fait la demande, par écrit, soit par courriel à l'adresse marchespublics@mb-agglo.com ou par courrier à l'adresse suivante : Mâconnais Beaujolais Agglomération - Service de la Commande Publique - 67 Esplanade du Breuil - CS 20811 - 71011 Mâcon cedex. Les conditions de remise des plis sont définies au règlement de la consultation. La transmission des plis par voie papier est autorisée pour cette consultation : poste avec AR, dépôt contre récépissé. Les plis sont à déposer à la réception de Mâconnais Beaujolais Agglomération (siège) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 14h à 17h. La transmission des plis par voie électronique se fait uniquement sur le profil d'acheteur Territoires Numériques Bourgogne Franche Comté (e-bourgogne). Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies au règlement de la consultation. Après examen des offres, la collectivité se réserve la possibilité d'engager des négociations avec les 3 candidats les mieux classés. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30 novembre 2017

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Mme Gros Véronique , Mâconnais Beaujolais Agglomération, Service de la Commande Publique 67 Esplanade du Breuil CS 20811, 71001 Mâcon cedex, tél. : 03 85 21 01 75, courriel : marchespublics@mb-agglo.com, adresse internet : <http://www.territoires-numeriques-bfc.fr>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon, 22 rue d'Assas, 21016 Dijon, tél. : 03 80 73 91 00, télécopieur : 03 80 73 39 89, courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de Dijon, 22 rue d'Assas, 21016 Dijon, tél. : 03 80 73 91 00, télécopieur : 03 80 73 39 89, courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr

